

Déroulé type d'un bilan de compétence

Ce document a pour vocation de vous donner un aperçu du déroulement d'un bilan de compétences d'une durée de 24 heures.

Ce document n'est pas contractuel ; les intervenants s'adaptent en permanence aux besoins et attentes du bénéficiaire, ainsi qu'à son rythme de progression entre les séances.

Le bilan de compétences se déroule en 3 grandes phases :

Une phase préliminaire a pour objet de :

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives d'évolution professionnelle.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Exemple de parcours type :

Entretien d'accueil : faire connaissance et établir le rapport

Objectifs : compréhension de la demande, présentation de la démarche de bilan, des outils et des intervenants.

Entretien n°1 & 2 : bilan Potentialis®

Objectifs : mettre en évidence les potentiels développés, appuis d'une prochaine orientation professionnelle.

Entretiens n°3 à 5 : qui suis-je aujourd'hui ?

Objectifs : identifier les caractéristiques de la personnalité du bénéficiaire, ses valeurs et ses croyances, ses savoirs, savoir-être, savoir-faire, ses compétences, les critères non négociables pour nouveau projet professionnel.

Test RIASEC d'après les profils de Holland.

Entretiens n°6 à 7 : nouvelles terres à l'horizon !

Objectifs : synthèse des informations recueillies durant les précédentes séances et mise en lien avec de potentiels métier. Sélection et étude de la sélection, représentation individuelle des métiers, mise en lien avec la synthèse personnelle et identification des questions en suspens.

Démarches extérieures : et en vrai ça donne qui ce métier ?

Objectifs : réalisation d'enquêtes métiers auprès de professionnels, des différentes ressources à disposition.

Entretien n°8 : le champ des Possibles

Objectifs : analyse et synthèse des démarches extérieures réalisées, hiérarchisation des projets et identification des étapes de mise en œuvre. Identification des obstacles éventuels et solutions envisagées.

Démarches extérieures : validation du nouveau projet

Objectifs : complément d'enquête terrain auprès de professionnels et/ou organismes de formation, contact avec les RH et étude de faisabilité, vérification des solutions pour lever tous les obstacles à la concrétisation du projet.

Entretien n°9 : en route pour la nouvelle terre !

Objectifs : planification des différentes étapes à réaliser afin atteindre l'objectif fixé, remise et commentaire du document de synthèse.

Perspectives Avenir

3, quai de la Graille 38000 GRENOBLE

Siret : 851 547 083 RCS Grenoble - APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **84 38 07238 38** auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

contact@perspectives-avenir.fr

www.perspectives-avenir.fr